



# Flash infos

#2 - ÉDITION AVRIL 2023

Pour la continuité  
des activités artistiques,  
culturelles et sportives

**Pour y voir plus clair  
avec la CFE-CGC**



[le-ripault.electron-libre-cea.fr](http://le-ripault.electron-libre-cea.fr)

votre site Internet qui vous facilite votre vie professionnelle

# La CFE-CGC défend les intérêts des salariés avant tout, grâce au dialogue

À la suite de l'information de la suspension de toutes activités sur le complexe de Vaugourdon (comprenant la rue Joliot Curie) par le directeur du CEA/LR, la section CFE-CGC SITCAM du Ripault a entendu le mécontentement des salariés en prenant immédiatement rendez-vous auprès du Directeur.

La CFE-CGC SITCAM a agi immédiatement en se posant en médiateur de dialogue avec la Direction pour trouver des solutions afin de garder nos activités artistiques, culturelles et sportives accessibles aux salariés.

La CFE-CGC SITCAM précise au Directeur que la pratique d'activités artistiques, culturelles et sportives est un atout majeur pour l'attractivité et la fidélisation du Ripault.

Le Directeur du CEA/LR a fait un état des lieux de la situation. Deux points sont critiques selon lui et seront évalués par la Direction d'ici fin avril 2023 :

- 1/ L'état des installations, non maintenues depuis des années. Les travaux de rénovations sont importants : mise aux normes sécurité, réfection toiture, désamiantage. Le DSAT doit fournir un devis à la direction pour fin avril 2023. Les travaux de toiture sont déjà estimés à un coût de 240 k€ pour un bâtiment. La Direction précise qu'elle n'a pas de budget pour ce type d'activité et qu'elles sont du ressort de l'ACAS/ALAS.
- 2/ L'accès libre : la présence de personnel non CEA dans des installations CEA non qualifiées comme Etablissement Recevant du Public (ERP). Le statut d'ERP nécessitera des coûts supplémentaires bien trop supérieurs à ceux de la simple rénovation.

## Espoir pour la CFE CGC SICTAM :

Nous demandons au Directeur s'il est opposé par principe à la pratique d'activité sportives et/ou culturelles sur le lieu de travail. Le Directeur nous fait savoir qu'il n'est pas hostile à cela.

## Quel avenir ?

Si le CEA ne finance pas la réfection totale du complexe de Vaugourdon, la CFE CGC SICTAM demande s'il est envisageable de mettre en place des solutions d'accès à certaines installations non critiques (pétanque, tennis, tennis de table...)?

Réponse : Le Directeur n'est pas totalement fermé à ce type de solutions mais elle nécessite d'être étudié sérieusement notamment sur les accès (extérieurs et horaires).

La CFE-CGC SITCAM indique au Directeur que la pratique de ce type d'activités doit être homogène dans les différents centres. Le Directeur s'est engagé à interroger ses homologues Directeurs de Centre.

Pour la CFE-CGC SITCAM, les salariés du Ripault doivent avoir les mêmes possibilités de pratiquer des activités sportives et/ou culturelles intégrées au CEA comme les autres salariés du CEA.

Comme la suspension est pour une durée encore indéterminée, la CFE-CGC a proposé **pour une période transitoire** d'internaliser les activités qui pourraient l'être facilement. La CFE-CGC SITCAM a évoqué dans ce cadre d'en profiter pour « ré-ouvrir » des sections à succès (telles renforcement musculaire, Yoga,..) qui avaient été fermées à Vaugourdon pour cause de salubrité des locaux. La CFE-CGC SITCAM demande un CLAS exceptionnel après la période des élections.

Les activités sportives, artistiques et culturelles doivent continuer d'être partie intégrante de la vie des salariés au CEA/Le Ripault.

Nous vous tiendrons informés. N'hésitez pas à nous contacter nous sommes à l'écoute de vos propositions.

**L'entreprise et la satisfaction des salariés sur leur lieu de travail sont des valeurs majeures de la CFE-CGC SITCAM.**



**Des questions ?  
Contactez la CFE-CGC SICTAM :**

Roland NOVALLES  
06 64 85 00 11

Patrice SOURDIAUCOURT  
02 47 34 4206